

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'ÉTUDES YOURCENARIENNES

Siège social :
Université de TOURS

BULLETIN N° 14 (décembre 1994)

Directeur de la publication : Rémy POIGNAULT

TABLE DES MATIÈRES

- La Société Internationale d'Études Yourcenariennes.	p. 3
- Informations.	p. 13
- M. PEYROUX, Marguerite Yourcenar, Marcel Proust et la grâce des songes.	p. 19
- A.-C. DE MEULDER, Du mythe de la mort à la mort du mythe, analyse de deux nouvelles orientales de M. Yourcenar . . .	p. 31
- D. ROSSE, Alchimie sociale et alchimie littéraire dans <i>L'Œuvre au Noir</i> de Marguerite Yourcenar.	p. 45
- A. F. HAMZAOUI, L'alternance entre le vécu historique et la fiction historique dans l'œuvre de Marguerite Yourcenar.	p. 61
- G. PATURCA, Écritures féminines-amitiés et passions masculines. V. Woolf, M. Yourcenar, A. Messina.	p. 69
- E. DEZON-JONES, A. MAINDRON, É. MARCQ, P. PELCKMANS, Comptes rendus.	p. 93

Adresser toute correspondance à :
Rémy POIGNAULT
7, rue Couchot F-72200 LA FLÈCHE

ISSN 0987-7940

Dépôt légal : janvier 1995

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'ÉTUDES YOURCENARIENNES

L'objet de la Société Internationale d'Études Yourcenariennes est de rassembler les passionnés de l'œuvre de Marguerite Yourcenar, d'aider au développement de son rayonnement, de promouvoir les recherches par la **constitution d'une documentation**, par des **publications** (notamment celle d'un Bulletin), l'**organisation de réunions, expositions** ou toute autre manifestation à cet effet.

Pour adhérer, envoyer ses coordonnées accompagnées du règlement :

- à R. POIGNAULT - 7, rue Couchot
F-72200 LA FLÈCHE

N° de C.C.P. de la SIEY : 2 675 03 Y NANTES

Cotisation annuelle :

Membre actif 120 FF
Membre bienfaiteur..... 360 FF

(En cas de paiement par eurochèque, prière d'ajouter 40FF pour frais)

Pour l'Italie, le montant de la cotisation (40 000 lire) peut être adressé à F. BONALI - via Ca' del Binda, 7
I- 26 100 CREMONA

L'adhésion, valable pour l'année universitaire, donne droit aux Bulletins.

BUREAU DE LA SIEY

- Présidents d'honneur :

A. Bourin (Maisons-Laffitte)

R. Chevallier (Antony)

- Président :

R. Poignault (La Flèche)

- Vice-Présidents :

Y. Bernier (Québec)

M. Delcroix (Bruxelles)

D. Leuwers (Dakar)

- Secrétaire Général :

J.-P. Castellani (Tours)

- Secrétaires :

C. Biondi (Bologne)

E. Real (Valencia)

- Trésorière :

F. Bonali (Crémone)

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

B. Arancibia (Mendoza) ; M. Cavazzuti (Modène) ;

E.R. & C.F. Farrell (Morris)

MEMBRE D'HONNEUR

Maître Jean Eeckhout (Gand)

MEMBRES BIENFAITEURS

E. COSSET (Paris)

T. DELFORGE (Villeneuve
d'Asq)

A. GOETSCHER (Paris)

J. JACQUIOT (Montgeron)

W. PIECHOCKI (Feldkirch)

NOUVEAUX MEMBRES ACTIFS

A. BERMOLÉN (Buenos Aires)

I. CHRÉTIEN (Poitiers)

G. CUGNON (Bourg-la-Reine)

E. DESCHUTTER (Saint-
Louis)

S. DOULAS-ARDITI (Paris)

T. ERTEM (Ankara)

Freie Universität Berlin

B. GILL (Calgary)

H. JOURDIN (Lamorlaye)

J.-S. OH (Clichy)

G. PATURCA (Belleville /
Meuse)

C. RICCI (Menton)

G. TOMASI (Syracuse)

B. VEGH (Montevideo)

A. WEITZMAN (Edgware)

STATUTS DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'ÉTUDES YOURCENARIENNES

Les soussignés, et toutes personnes qui auront adhéré aux présents statuts, forment par les présentes une association conformément à la loi du 1er juillet 1901, et établissent les statuts de la manière suivante :

Article 1 : dénomination

La dénomination est : Société internationale d'études yourcenariennes.

Article 2 : objet

L'Association a pour objet de rassembler les passionnés de l'œuvre de Marguerite Yourcenar, d'aider au développement de son rayonnement, de promouvoir les recherches par la constitution d'une documentation, par des publications (notamment celle d'un Bulletin), l'organisation de réunions, expositions ou toute autre manifestation à cet effet.

Article 3 : siège

Son siège est à l'Université de Tours, 3 rue des Tanneurs, Institut de Français, 37000 TOURS.

Il peut être fixé en tout autre lieu par le Conseil d'Administration, sous réserve d'approbation ultérieure par l'Assemblée Générale.

Article 4 : durée

La durée de l'Association est illimitée.